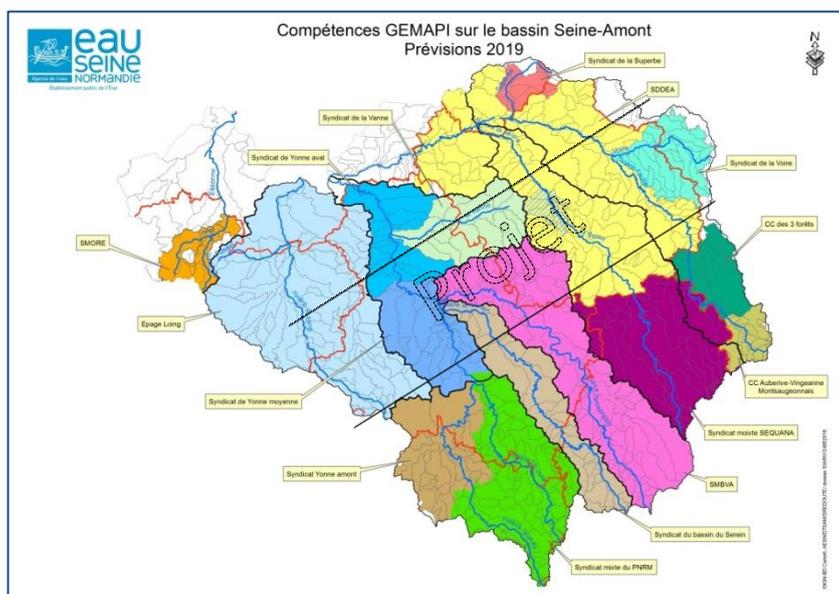


COMMISSION TERRITORIALE SEINE-AMONT

Mardi 5 juin 2018

La commission territoriale Seine-amont s'est réunie mardi 5 juin 2018 à Sens, sous la présidence d'Etienne HENRIOT. Elle a accueilli deux nouveaux membres élus en décembre 2017, M. Benoit Digeon, Président du Syndicat de la Vallée du Loing et maire de Montargis, et Mme Michèle Crouzet, Conseillère départementale et députée de l'Yonne.



Un point d'actualité sur la prise de compétence GEMAPI à l'échelle du territoire Seine amont a été fait. La situation est très encourageante au moment d'engager le 11^{ème} programme. Les transferts de compétence en cours et plusieurs initiatives de création de syndicats mixtes laissent espérer, d'ici 2019, une couverture quasi-totale du territoire par des structures Gemapiennes dont le périmètre correspondra aux unités hydrographiques principales.

M. Digeon a présenté la démarche de constitution de l'EPAGE du Loing, conduite par le Préfet Combe, qui a su mobiliser les élus. Le futur EPAGE concerne 3 départements, 3 régions et près de 300 communes. Les membres de la COMITER soulignent l'importance de l'information de la population sur ces questions du « Qui fait quoi ? » et la prise de responsabilité croissante des structures syndicales.

Puis, Anne-Sophie Ballard, chargée de politique Territoriale au sein de la DSAM rappelle les objectifs et présente le déroulement de l'exercice d'Etat des lieux 2019 du SDAGE, qui débute. Des phases d'expertises locales sont prévues, dans le cadre du Secrétariat Technique Local (STL), mais également des MISEN. Une présentation des résultats sera faite aux membres de la COMITER début 2019. Les membres déplorent les changements de méthode et d'indicateurs qui pourraient induire des « faux mauvais résultats », venant masquer les efforts faits sur le terrain.

Antoine Raulin présente ensuite le bilan des aides passées sur l'année 2017 au niveau de la direction territoriale ainsi que les prévisions 2018, qui sont en nette augmentation par rapport aux années précédentes, notamment du fait des aides agricoles et filières.

Pour finir, la commission a examiné les demandes d'informations de M. Zamorano sur un point de situation sur les STEP de Seine-amont (non conformités ERU), l'état des ventes de produits phytopharmaceutiques (étude BNVD) et l'état qualitatif des captages AEP suite aux conditions météorologiques de cet hiver (lessivage des nitrates).